



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 6 janvier 2020

Dernière ligne droite avant les élections municipales : l'ADEME met à la disposition des candidats un guide pour accélérer la transition énergétique et écologique

Les 15 et 22 mars 2020, les élections municipales concerneront 4 314 communes en Nouvelle-Aquitaine.

Pour M. Lionel Poitevin, directeur régional de l'ADEME Nouvelle-Aquitaine, « cette échéance est majeure pour la mise en œuvre de la transition énergétique et écologique car le maire et les élus municipaux disposent d'une relation privilégiée avec leurs concitoyens. Ils ont les moyens de traduire les enjeux en projets concrets, d'entraîner les acteurs pour les aider à changer leurs habitudes. Ils peuvent porter des projets à une échelle communale ou intercommunale en matière d'alimentation de qualité, de logements économes en énergie, de modes de déplacements propres, etc. »

De plus, les enquêtes d'opinion les plus récentes montrent toutes que de nombreux Français placent la question environnementale parmi les priorités à traiter par les élus locaux, devant le maintien des services publics et la sécurité.

C'est pourquoi, forte de son ancrage territorial, l'ADEME a souhaité partager avec les candidats un panorama de solutions concrètes pour amorcer ou amplifier la transition écologique dans leur programme. En valorisant des expériences éprouvées dans des communes et intercommunalités de différentes tailles, réparties sur l'ensemble du territoire, l'objectif est de prouver aux candidats qu'il est possible d'agir localement, en fonction des enjeux de leur territoire.

A partir de ses retours d'expériences, l'ADEME publie ainsi le **guide « Demain mon territoire »** sous la forme de 20 fiches pratiques abordant des thématiques du quotidien, de la gouvernance à l'énergie en passant par les transports et la mobilité, le bâtiment, l'alimentation, les déchets ou encore la nature, l'urbanisme, etc. Ces fiches contiennent des chiffres clés, des pistes d'action et des exemples de solutions mises en œuvre.

Pour en savoir plus

⇒ **Télécharger les 20 fiches du guide « Demain mon territoire » :**

<https://www.ademe.fr/demain-territoire>



A propos de l'ADEME

L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.nouvelle-aquitaine.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Nouvelle-Aquitaine

Sylvain Kruppenacher – Tél. : 05 56 33 80 24 – sylvain.kruppenacher@ademe.fr
Marie-Jeanne Le Castrec – Tél. : 05 55 71 38 52 – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr

Horizon Public Conseils

Pierre Chapsal – Tél. : 06 71 59 74 18 – chapsal@horizonpublic.org



#ADEMEnouvelleaquitaine